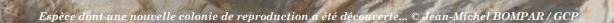


Les Ailes du Nyctéribie

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022 DU GROUPE CHIROPTÈRES DE PROVENCE

Pour mémoire, une Nyctéribie (Diptère aptère) est un parasite du pelage des chauves-souris.

Mai 2023





Conception des Ailes : un travail d'équipe !

Nyctéribie 2022 » a nécessité un important travail d'équipe création de ce rapport 2022, et tout particulièrement aux pour la rédaction, la relecture et la mise en page des articles, bénévoles pour leur implication dans la rédaction, la relecla mise à disposition de photographies, mais aussi l'impres- ture et la mise en page de cette nouvelle édition des Ailes du sion et la diffusion.

La réalisation du rapport d'activité annuelle « Les Ailes du Un grand merci à toutes les personnes qui ont participé à la Nyctéribie.

Rédaction:

Fanny ALBALAT Théo DEFRANCQ Alexia ETLIN Sophie HEUDE Elfie LOUBINOUX

Thomas MATHIEU

Anne PARIAT Anne PRACHE

Chloé PRIEUR

Delphine QUEKENBORN

Marie SAVIGNAC

Claire-Anne SCHLUMBERGER

Relecture:

Fanny ALBALAT **Emmanuel COSSON** Alexia ETLIN

Anne-Laure JUBERT

Raphaël SANE

Claire-Anne SCHLUMBERGER Aurélien SIRAUD

Mise en page:

Élodie GERBEAU

Photographies:

Anne FERMENT

Sophie HEUDE

Lou LONCKE

Yannick LONG

Pierre MALLET Fanny ALBALAT **Tess NOREL** Audrey ALLEMAND Anne PARIAT Catherine BABY **NIIS PERONNET** Jean-Michel BOMPAR Chloé PRIEUR Jean CAROLINE Morgane TETU **Emmanuel COSSON** Théo DEFRANCO

Illustrations:

Rémi MAYNEGRE Alexis NOUAILHAT

Le clin d'œil de couverture

Découverte d'un nouveau gîte de reproduction de Murin de Capaccini!



Murin de Capaccini © Jean-Michel BOMPAR / GCP

À vous de jouer ... Où est le Murin de Capaccini?





Les Ailes du Nyctéribie Page 2





Les Ailes du Nyctéribie Rapport d'activité 2022 du GCP

OMMAIRE	
	Groupe GCP Chiroptères de Provonce

NEWS		Études naturalistes et conservation	
Nouveau gîte de reproduction pour le Murin de		Pré-diagnostic de bâtis dans le cadre d'un projet de	
Capaccini!	4	Piste cyclable sur la commune de Saint Jeannet (06)	18
		Travaux pour la protection d'un gîte majeur	19
L'équipe du GCP		sur la commune de Jouques (13)	
2022, une année riche en nouvelles recrues au GCP	4	Étude pour la mise en place d'une trame noire dans le Parc naturel régional des Alpilles (13)	20
Moyens humains 2022	5	État initial d'une cavité des gorges de la Siagne (06)	22
Le Conseil d'administration du GCP	5	Projet de mise en tranquillité de trois galeries	
Trombinoscope de l'équipe 2022	6	à Ensuès-La-Redonne sur la Côte Bleue (13)	23
		Prospection sur le site Natura 2000 « Chaîne de l'Etoile et massif du Garlaban »	24
Vie associative		massii du Gariaban »	
Adhésions 2022	8	Expertises	
Comptage des anciens tunnels du Verdon (04)	8	Suivi vidéo en direct d'une colonie de reproduction	
Une mobilisation forte des bénévoles en 2022	9	de Murins à oreilles échancrées	25
Des espèces au poil!	9		
	Plan Régional d'Actions		
		Plan Régional d'Actions	
Subventions		Plan Régional d'Actions Actions PRAC 2022 et perspectives	26
Etude et protection de la biodiversité dans les plaines			26 27
	10	Actions PRAC 2022 et perspectives	
Etude et protection de la biodiversité dans les plaines agricoles de Camargue - Inventaire Chiroptère dans le	-	Actions PRAC 2022 et perspectives Suivi sanitaire des Chiroptères	27
Etude et protection de la biodiversité dans les plaines agricoles de Camargue - Inventaire Chiroptère dans le cadre du projet « Camargue en BIO »	10	Actions PRAC 2022 et perspectives Suivi sanitaire des Chiroptères SOS Conventions Refuges	27 28
Etude et protection de la biodiversité dans les plaines agricoles de Camargue - Inventaire Chiroptère dans le cadre du projet « Camargue en BIO » À la recherche du Minioptère de Schreibers dans l'an-	-	Actions PRAC 2022 et perspectives Suivi sanitaire des Chiroptères SOS	27 28
Etude et protection de la biodiversité dans les plaines agricoles de Camargue - Inventaire Chiroptère dans le cadre du projet « Camargue en BIO » À la recherche du Minioptère de Schreibers dans l'ancienne mine de bauxite des Baux-de-Provence (13)	11	Actions PRAC 2022 et perspectives Suivi sanitaire des Chiroptères SOS Conventions Refuges	27 28
Etude et protection de la biodiversité dans les plaines agricoles de Camargue - Inventaire Chiroptère dans le cadre du projet « Camargue en BIO » À la recherche du Minioptère de Schreibers dans l'ancienne mine de bauxite des Baux-de-Provence (13) État initial d'une cavité historique du Var Protection d'une grotte à fort enjeu de la vallée de la Du-	11 11	Actions PRAC 2022 et perspectives Suivi sanitaire des Chiroptères SOS Conventions Refuges Communication Petit compte-rendu des activités chiros en 2022 de Cathy	27 28 29
Etude et protection de la biodiversité dans les plaines agricoles de Camargue - Inventaire Chiroptère dans le cadre du projet « Camargue en BIO » À la recherche du Minioptère de Schreibers dans l'ancienne mine de bauxite des Baux-de-Provence (13) État initial d'une cavité historique du Var Protection d'une grotte à fort enjeu de la vallée de la Durance :	11 11	Actions PRAC 2022 et perspectives Suivi sanitaire des Chiroptères SOS Conventions Refuges Communication Petit compte-rendu des activités chiros en 2022 de Cathy BABY	27 28 29 30
Etude et protection de la biodiversité dans les plaines agricoles de Camargue - Inventaire Chiroptère dans le cadre du projet « Camargue en BIO » À la recherche du Minioptère de Schreibers dans l'ancienne mine de bauxite des Baux-de-Provence (13) État initial d'une cavité historique du Var Protection d'une grotte à fort enjeu de la vallée de la Durance : prise en compte de tous les utilisateurs (84)	11 11 12	Actions PRAC 2022 et perspectives Suivi sanitaire des Chiroptères SOS Conventions Refuges Communication Petit compte-rendu des activités chiros en 2022 de Cathy BABY Agir ensemble pour éclairer mieux - MAMP (13)	27 28 29 30 30

Illustration : © Rémi MAYNEGRE



Nouveau gîte de reproduction pour le Murin de Capaccini!

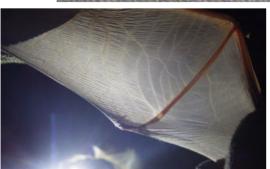
Il a raté son premier vol!

C'est comme ça qu'ont été découvertes la présence et surtout la reproduction du Murin de Capaccini dans un des plus gros sites de reproduction de PACA. Ce gîte, situé dans les Bouches-du-Rhône, héberge plusieurs milliers de Minioptères de Schreibers, plusieurs centaines de Petits et Grands murins et quelques dizaines de Murins à oreilles échancrées. Et il compte donc désormais 3 Murins de Capaccini dont 1 juvénile!

La présence de cette espèce emblématique, jugée « Vulnérable » sur la liste rouge mondiale et « A enjeu patrimonial prioritaire » au niveau régional, était supposée depuis longtemps, mais elle n'avait jamais pu être confirmée : sur les comptages photo, c'était un peu comme de trouver "où est Charlie?" dans cette colonie de 5 000 Chiroptères!



Jeune Murin de Capaccini © Fanny ALBALAT / GCP







L'équipe du GCP

2022, une année riche en nouvelles recrues au GCP

Cette année 2022 a été marquée par la fin de contrat de 6 salariés et l'arrivée de 7 nouveaux !

Tout d'abord, l'équipe des chargées de projets s'est agrandie avec Marie SAVI-GNAC, anciennement ingénieure en écologie dans un institut de Recherche pour le Développement au Cameroun. Marie s'est lancé le défi d'établir un guide méthodologique d'identification des chauves-souris par leurs poils. C'est aussi une dessinatrice dans l'âme.

Presque jumelle d'arrivée, Anne PA-RIAT est aujourd'hui chargée de mission, tournée vers la protection des sites. Avant de prendre ses fonctions au GCP, Anne était ingénieure d'études en physico-chimie dans la recherche et le développement. Son sens de l'organisation et son efficacité ont été mis à profit dans la gestion du matériel, tâche indis-

pensable et non des moindres pour l'association.

En juillet, le GCP a accueilli Tess NOREL, venue réaliser une année d'apprentissage dans le cadre de la licence professionnelle EDEN proposée par l'université de Montpellier.

En septembre et en l'espace de 3 semaines, 3 nouveaux chargés d'études ont rejoint l'équipe: Anne PRACHE, Thomas MATHIEU et Andoni ERCILBEN-GOA.

La deuxième Anne de l'équipe travaillait dans une entreprise de génie écologie cévenole où elle menait des chantiers et des expertises naturalistes. C'est en découvrant la spéléologie qu'elle a commencé à s'intéresser au monde des petits mammifères volants. Elle est devenue aujourd'hui la référente spéléologie de l'association.

Après son BTS GPN, Thomas s'est rapidement tourné vers les Chiroptères en effectuant un service civique puis un CDD à la LPO de Vendée. Dès son arrivée au GCP, ses talents acoustiques ont été mis à rude épreuve avec 3 mois intenses d'analyses.

Andoni, notre deuxième apprenti de la licence EDEN, est un naturaliste enthousiaste. Recruté comme apprenti chargé d'études, il est le plus jeune de notre équipe.

L'automne a vu arriver Claire-Anne SCHLUMBERGER en tant que chargée de projets. Issue d'une formation d'ingénieure agronome, son expertise du milieu agricole permet de développer la mission d'agroécologie engagée par le GCP.

Page 4

Les Ailes du Nyctéribie



Moyens humains 2022: 24 salariés dont 3 apprenti.es, 4 stagiaires

Ci-dessous : Liste des personnes ayant travaillé au GCP dans la période de Janvier à Décembre 2022

NOM	FONCTION	
Direction		
COSSON Emmanuel		
Pôle administratif et financier		
JUBERT Anne-Laure	Responsable administrative, financière et ressources humaines	
NICOLAS Patricia	Comptable et responsable paye	
Missions transversales		
ALBALAT Fanny	Chargée de mission protection de sites et sensibilisation	
LEFOL Emilie	Chargée d'appui scientifique et technique	
PARIAT Anne	Chargée de mission protection de sites	
Coordinatrices de programmes régionaux		
ETLIN Alexia	Coordinatrice du programme PRAC (Plan Régional d'Action en faveur des Chiroptères)	
QUEKENBORN Delphine	Coordinatrice de programmes de conservation (gîtes majeurs, assistance Natura 2000,	
QUEKENBUKN Delphine	base de données)	

Chargées de projets
BONO Axelle*
HEUDE Sophie
PERRIN Léa (apprentie)*
PRIEUR Chloé
SAVIGNAC Marie
SCHLUMBERGER Claire-Anne
TETU Morgane

^{*}fin de contrat en 2022

Chargés d'études
DEFRANCQ Théo
ERCILBENGOA Andoni
(apprenti)
GAY Justine (CDD)*
GUBERT Bertrand*
LE LEZ Sarah*
MATHIEU Thomas
NOREL Tess (apprentie)
PRACHE Anne
SIRAUD Aurélien (CDD)*

Stagiaires
FOURGEAUD Léa
GUIBET Liza
PERRONET Nils
PICQUENOT Clément

Evolution de l'effectif équiva- lents temps plein (ETP)	
2019	8,85
2020	9,93
2021	12,35
2022 11,41	

Le Conseil d'administration du GCP

Le Groupe Chiroptères de Provence est piloté par un conseil d'administration composé au minimum de 4 personnes et au maximum de 8 personnes, renouvelé annuellement par vote à l'assemblée générale. Les membres sont élus pour trois ans et sont rééligibles à l'issu du mandat.

Une fois élu, le conseil d'administration procède à la nomination parmi ses membres d'un bureau composé d'un président, d'un secrétaire et d'un trésorier. **LE BUREAU**

Président :

Christian JOULOT

<u>Trésorier</u>:

Daniel DEMONTOUX

<u>Secrétaire</u>:

Raphaël SANÉ

LES ADMINISTRATEURS

Catherine BABY

Laëtitia BANTWELL

Élodie GERBEAU

Henri BOUYOL



Illustration : © Rémi MAYNEGRE



Trombinoscope de l'équipe 2022



Emmanuel COSSON

Directeur



Anne-Laure JUBERT
Responsable administrative, financière et ressources humaines



Patricia NICOLAS

Comptable
et responsable paye



Fanny ALBALAT

Chargée de mission protection
de sites et sensibilisation



Emilie LEFOL

Chargée d'appui
scientifique et technique



Chargée de mission Protection des sites



Alexia ETLIN

Coordinatrice PRAC



Delphine QUEKENBORN

Coordinatrice de programmes

de conservation



Axelle BONOChargée de projets



Sophie HEUDE Chargée de projets



Léa PERRINChargée de projets apprentie



Chloé PRIEUR Chargée de projets

axelle.bono@gcprovence.org

Page 6

Les Ailes du Nyctéribie





Trombinoscope de l'équipe 2022 (suite et fin)

marie.savignac@gcprovence.org



Marie SAVIGNAC
Chargée de projets



Claire-Anne SCHLUMBERGER Chargée de projets



Morgane TETUChargée de projets



Théo DEFRANQC Chargé d'études





Andoni ERCILBENGOAChargé d'études apprenti



Justine GAY Chargée d'études



Bertrand GUBERT Chargé d'études



Sarah LE LEZ Chargée d'études





Thomas MATHIEU

Chargé d'études



Tess NOREL
Chargée d'études apprentie



Anne PRACHE
Chargée d'études



Aurélien SIRAUD Chargé d'études

Mai 2023

Vie associative



Adhésions 2022

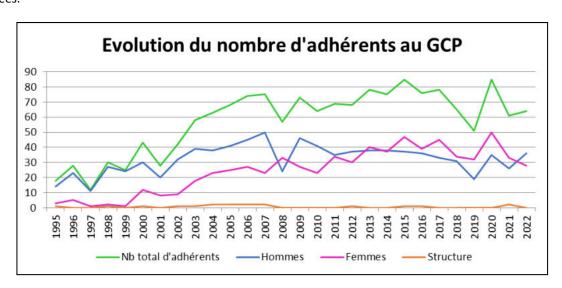
Le nombre d'adhérent.es du GCP fluctue notamment en fonction des activités proposées dans l'année, qui sont ellesmêmes étroitement liées aux études et projets obtenus.

Les télémétries mobilisent par exemple un grand nombre de bénévoles sur plusieurs jours. En 2020, 4 télémétries ont été organisées, contre 2 en 2021 et une seule l'an dernier.

En 2022, l'association comptait 64 adhérent.es. Ce nombre fluctue d'une année sur l'autre, de 51 à 85 sur les 10 dernières années.

Les grandes activités de l'année 2022 ont été :

- Le suivi des gîtes majeurs, qui rassemble comme chaque année de fidèles bénévoles,
- La prospection et recherches de gîtes, dont une télémétrie,
- Des suivis de route de vol en sortie de gîte,
- La gestion de SOS.



Comptage des anciens tunnels du Verdon (04)

Pour la 27^{ème} année consécutive, les bénévoles du GCP et le Parc naturel régional du Verdon se sont mobilisés en janvier et novembre pour recenser les chauves-souris présentes dans les 58 tunnels bordant le lac d'Esparron. Ce gîte majeur d'intérêt international accueille en hiver plu-



sieurs centaines du rare et discret Murin de Capaccini. Cette succession de tunnels représente le plus important site d'hibernation de cette espèce en France. Le site accueille également d'autres espèces, telles que des Pipistrelles, des Oreillards, des Petits Rhinolophes, des Grands Rhinolophes et quelques Minioptères de Schreibers.

Lors du comptage automnal, une quinzaine de bénévoles motivé.es a passé la journée à chercher entre failles et fissures les chauves-souris qui pouvaient s'y cacher. Nous avons été surpris de constater que peu d'individus étaient présents. Le tunnel qui accueille habituellement le plus grand nombre de chauves-souris n'a pas pu être prospecté, en raison de travaux engagés pour sa remise en eau. Nous espérions un report des effectifs de ce tunnel dans les autres mais ce ne fut pas le cas.

Murin de Capaccini © Thomas MATHIEU/ GCP

Page 8

Les Ailes du Nyctéribie



Une mobilisation forte des bénévoles en 2022

Cette année encore, les bénévoles du GCP on mit les bouchées doubles pour nous aider dans notre mission de préservation des Chiroptères. C'est grâce à la mobilisation de 68 personnes en 2022 que nous avons pu mener à bien des comptages, des SOS chauves-souris, une télémétrie, etc.

Les bénévoles contribuent aux opérations concrètes de terrain ou à d'autres missions tout aussi importantes comme la mise à jour du site Internet ou la rédaction des Ailes du Nyctéribie.

En 2022, la participation bénévole représente plus de 1 530 heures, soit l'équivalent de 219 jours de travail.

Les chiffres clés en 2022 : **68** bénévoles **1 532 heures** Soit de travail 21 747 km **219** jours parcourus!!

Un grand merci aux bénévoles

pour leur implication à toute épreuve!



Après l'effort, la raclette! Dîner entre bénévoles chez Stefano, garde nature au PNR du Verdon

Des espèces au poil!

Identifier les espèces de chauve-souris occupant un gîte n'est pas toujours évident. C'est néanmoins une étape essentielle avant d'entreprendre des actions sur un site. Les chauvessouris changeant généralement de gîte à chaque saison, de nombreux déplacements sont nécessaires pour réaliser des comptages et photographier les colonies. Du matériel spécifique (détecteurs automatiques d'ultrasons, caméras) peut être utilisé en complément, mais il est coûteux et demande une analyse, parfois complexe, des données obtenues.

Ainsi, le GCP s'est lancé un défi : parvenir à identifier les espèces à partir des poils contenus dans leur guano!

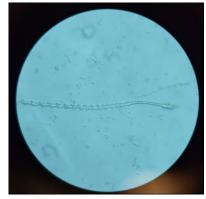
En effet, les chauve-souris, petits mammifères proprets, entretiennent leur pelage avec attention, avalant au passage une multitude de poils, lesquels, si l'on est équipé d'un microscope, de patience, et d'un bon catalogue de référence, peuvent être attribués à une espèce. C'est déjà le cas pour d'autres groupes de mammifères (carnivores, ongulés...), et des clés d'identification existent pour certaines espèces de chauves-souris de par le monde. La principale inconnue est de savoir si une discrimination à l'espèce par l'examen visuel des poils est possible et réellement fiable chez les chauvessouris de la région.

Si ce projet aboutit, il nous sera alors possible, à partir d'un simple échantillon de guano, d'avoir un apercu des espèces fréquentant un site.

Le catalogue de références est en cours de création...

Affaire à suivre!

Poil de chauves-souris observé au microscope © Marie SAVIGNAC / GCP





Mai 2023

Subventions



Etude et protection de la biodiversité dans les plaines agricoles de Camargue - Inventaire Chiroptères dans le cadre du projet « Camargue en BIO »

La Tour du Valat coordonne le projet Camargue en Bio, financé par la Fondation de France et Alpina Savoie. Ce projet, qui se déroule sur 3 ans (2021 à 2023), vise à étudier la biodiversité en grande culture en Camargue et les moyens de la restaurer, notamment par la mise en place d'IAE (Infrastructures Agro-Ecologiques). Cet institut de recherche pour la conservation des zones humides, installé dans le delta du Rhône, a fait appel au GCP pour un appui sur le volet Chiroptère.

Les missions du GCP sont les suivantes :

- Mettre en place un protocole d'inventaire ;
- Former les chercheurs de la Tour du Valat à la pose d'Audiomoth (enregistreur automatique d'ultrasons);
- Analyser les données récoltées en 2021 et 2022.

Le projet s'est structuré autour de la thèse de Pierre Mallet, qui a étudié les effets de l'hétérogénéité des paysages et des pratiques agricoles sur la conservation de la biodiversité dans les plaines rizicoles de Camargue.

> Il montre ainsi que la présence de surfaces et de linéaires semi-naturels dans les paysages agricoles intensifs ont un effet positif pour la biodiversité.

En 2022, le GCP a poursuivi les analyses acoustiques dans la continuité de 2021. Trois salariés ont assisté à la soutenance de thèse de Pierre MALLET en octobre, puis à la restitution du projet le 17 novembre dans les locaux de la Tour du Valat. La rédaction d'un article est envisagée, suite au recueil de nouvelles données d'espèces rares en Camargue!



Ci-dessus .

Parcelles inventoriées lors de l'étude acoustique du projet « Camargue en bio » © Jean E. ROCHÉ

Ci-contre:

Haies bocagères participant à l'hétérogénéité du paysage © GEORGET



Page 10 Les Ailes du Nyctéribie



À la recherche du Minioptère de Schreibers dans une ancienne mine de bauxite aux Baux-de-Provence (Alpilles, 13)

À cheval sur les communes de Fontvieille et des Baux-de-Provence, cette ancienne mine, exploitée de 1898 à 1990 pour sa bauxite, étend ses larges galeries. Ces dernières, abritant historiquement une colonie de Minioptère de Schreibers, ont été rendues inaccessibles à ces petits mammifères suite à l'arrêt des travaux d'exploitation. En effet, les 20 entrées permettant un accès aux galeries souterraines ont été fermées, sans prise en compte de la présence des chauves-souris.

Le GCP, en collaboration avec le Parc naturel régional des Alpilles et grâce à une subvention du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réalise actuellement un état initial du site, dans le but de retrouver les entrées condamnées et celles encore accessibles aux chauves-souris.

Nos prospections de l'année 2022, bien que confirmant l'abandon du site par le Minioptère de Schreibers faute d'un

d'accès adéquat, ont cependant permis de mettre en évidence la présence d'autres espèces, notamment le Grand Rhinolophe. Ce dernier, plus accommodant, pénètre actuellement dans les galeries souterraines par un petit trou de 50 cm de diamètre. Une vingtaine d'individus occupent ainsi les lieux, en particulier pendant la période de transit automnal. Donnée remarquable pour les Alpilles, un Petit Rhinolophe a été aperçu en sortie de gîte au printemps dernier, alors que la dernière observation de cette espèce dans le massif remontait aux années 90.

Suite à ces premiers résultats prometteurs, le GCP souhaite engager une action de restauration du gîte afin de le rendre de nouveau accessible au Minioptère de Schreibers et, qui sait, peut-être revoir un jour la colonie réinvestir le site.

État initial d'une cavité historique du Var

Cette grotte, découverte en 1850, est historiquement connue pour avoir abrité des milliers de Chiroptères jusqu'à la première partie du XXe siècle. L'abandon du site par ces animaux serait lié à plusieurs perturbations humaines, notamment d'importantes fouilles archéologiques menées dans le milieu des années 1950, ainsi que la modification de l'entrée. Suite à l'arrêt des fouilles, une timide recolonisation de la grotte par les chauves-souris, notamment par le Minioptère de Schreibers, a été observée.

Cette grotte fait partie de l'écocomplexe des cavités de la confluence Durance-Verdon, indispensable au maintien des colonies de Chiroptères du secteur.

Dans un objectif d'amélioration des connaissances à des fins conservatoires, le GCP a réalisé un état initial de cette cavité au cours des années 2021 et 2022. Ce projet était subventionné par la Région Sud dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Régional d'Actions en faveur des Chiroptères (PRAC). L'étude réalisée a permis de montrer l'utilisation de ce site par deux espèces à enjeu régional très fort et par trois espèces à enjeu régional fort. En effet, on retrouve des individus de Petit ou Grand Murin, de Grand rhinolophe et de Petit rhinophe tout au long de l'année. Une colonie de Minioptères de Schreibers fréquente également ce site aux périodes de transit. La présence du Murin de Capaccini n'a pas pu être mise en évidence lors de cette étude. Néanmoins, sa présence dans de nombreux sites à proximité, en fait une espèce potentielle. En effet, d'après des mesures réalisées lors des suivis, les caractéristiques de température et d'hygrométrie

de la grotte répondent à ses besoins en période de reproduction et d'hibernation.

Bien que la fréquentation humaine de cette cavité n'ait pas été évaluée, les nombreuses traces anthropiques observées font que l'enjeu de conservation de cette grotte a été évalué à très fort. La mise en place de mesures de protection et de gestion du site est devenue une priorité du GCP.



Un des essaims de Minioptères de Schreibers au printemps 2022 © Théo DEFRANCQ / GCP

Subventions



Protection d'une grotte à fort enjeu de la vallée de la Durance : prise en compte des tous les utilisateurs (84)

Cette grotte, située dans le département de Vaucluse, est historiquement connue pour abriter des Chiroptères. D'après les témoignages, la grotte hébergeait une colonie importante qui a décliné puis disparu en raison de l'utilisation accrue du site pour la randonnée et la découverte souterraine, et ce dès les années 80.

Le site est suivi ponctuellement par le GCP depuis 1995, qui y a observé ponctuellement la mise bas de Murins des Capaccini (la dernière fois en 2005 avec 40 individus sur quelques jours) et le transit de centaines de Minioptères de Schreibers.

Le fait que cette grotte fasse partie de l'écocomplexe des cavités de la confluence Durance-Verdon, indispensable au maintien des dernières colonies de Chiroptères du secteur, renforce également les enjeux de conservation.

Dès 1998, le GCP a engagé une concertation avec les spéléologues. Celle-ci a abouti à un accord en 2006, déterminant une période de non-utilisation du site. En 2016, le réseau inférieur de la grotte a été fermé. Malgré ces actions, la fréquentation de la grotte par les randonneurs et géocacheurs reste conséquente et aucune colonie ne s'est réinstallée durablement. En 2021 et

2022, deux études financées par la Région Sud ont permis de confirmer l'utilisation du site par le Grand Rhinolophe, le Murin de Capaccini et par des individus de Murin « de grande taille ». Ainsi, trois des cinq espèces historiques ont observées, ce qui montre que celles-ci ont encore un attachement à ce site. La pose de sondes enregistreuses

de température et d'humidité a permis de montrer que les caractéristiques thermohygrométriques de la grotte répondent également aux besoins de ces espèces. Une fréquentation humaine élevée de la grotte a également été confirmée. La pratique de différentes activités sur la cavité et la falaise a ainsi pu être évaluée (spéléologie, randonnée, géocaching, Base-jump, etc.).

Pour préserver cette cavité importante pour les Chiroptères tout en permettant le maintien d'activités humaines, une solution a émergé : partager le réseau souterrain en 2 espaces, l'un réservé aux chauves-souris et l'autre accessible



Grand rhinolophe en hibernation dans la grotte © Théo DEFRANCQ/ GCP

aux spéléologues. La mise en œuvre de cette solution reste complexe car elle implique la création d'une nouvelle entrée pour les spéléologues. La topographie du site réalisée par l'IGN et Explogéo a permis d'identifier les points de percement possibles.

La démarche de mise en protection de la grotte est menée en concertation avec les différents acteurs et usagers, et soutenue par le propriétaire.





Points de vue en entrée de grotte © Théo DEFRANCQ / GCP

Page 12

Les Ailes du Nyctéribie



Suivi des Gîtes majeurs à Chiroptères, Bilan 2022

Préambule

Le suivi des gîtes majeurs (GM) à Chiroptères est poursuivi depuis 2014 en région PACA dans le cadre de la stratégie régionale pour le suivi des gîtes majeurs à Chiroptères dans les sites N2000 (financement DREAL PACA) et sur la base du Plan Régional d'Actions en faveur des Chiroptères de Provence-Alpes-Côte d'Azur (financements PRAC PACA / Région Sud / DREAL PACA).

En 2022, la liste des sites à suivre compte 399 GM pour toute la région. Le réseau mobilisé est de 60 observateurs actifs appartenant à 30 structures. Le réseau des animateurs Natura 2000 participe activement aux suivis des gites inclus dans leurs périmètres, avec 34 personnes impliquées cette année.

Bilan des suivis

A l'écriture de ces lignes, 191 gîtes ont été remontés comme

ayant été suivis en 2022, soit 48 % de la liste. Plusieurs observations sont encore en attente d'envoi et/ou de traitement. Concernant les gîtes internationaux et nationaux, 90 % a été suivi.



Colonie d'hibernation de Minioptères de Schreibers en 2022 © Fanny ALBALAT / GCP

Gites majeurs 2022	TOTAL	2022-Suivis	% suivi 2022
International	10	9	90 %
National	10	9	90 %
Régional	38	24	63 %
Départemental	146	64	44 %
Autre (Local, Non défini, etc.)	195	85	44 %
TOTAL	399	191	48 %

Conseil départemental du Var - Convention de partenariat 2022

Dans le cadre de la convention de partenariat entre le Groupe Chiroptères de Provence (GCP) et le Département du Var (CD83), plusieurs actions ont été menées en 2022 au niveau des Espaces Naturels Sensibles (ENS).

Etudes de 5 ENS

Quatre ENS ont fait l'objet de sondages chiroptérologiques ponctuels pour affiner les connaissances sur ces sites, et un cinquième a fait l'objet d'un contrôle post-aménagements :

- Fort Napoléon (La Seyne sur Mer): Des travaux sont prévus sur l'ENS. Des enregistreurs d'ultrasons (SM4) ont été posés et des prospections du bâti ont été réalisées.
- Bonnes Herbes (Toulon): Site concerné par un projet de sentier pédagogique. Pose de SM4 et prospection du bâti.
- Malassoque (La Verdière): Cet ENS fait l'objet d'un plan d'aménagement forestier. La pose de SM4 et l'identification des arbres à gîte par le gestionnaire du site ont permis la rédaction de préconisations pour la gestion forestière du site.
- Gascon (Seillons-Source-d'Argens) : Installation d'un

Roostlogger (enregistreur automatique d'ultrasons) à l'entrée d'une buse pour déterminer les périodes d'occupation du site par les chauves-souris. Des rhinolophes ont été contactés en transit printanier et automnal.

Saint-Pierre (Le Bourguet): A la suite des aménagements en faveur des chauves-souris réalisés les années précédentes sur un des bâtiments, le GCP a réalisé une prospection du gîte et la pose d'un Roostlogger. Une fiche de présentation et de suivi du gîte a été rédigée.

Formation des gestionnaires d'ENS

Une formation a été réalisée auprès de 18 gestionnaires d'ENS sur la biologie des Chiroptères, des menaces pesant sur eux et leurs habitats. Une première partie théorique a été faite en salle et comportait des explications sur la biologie générale des Chiroptères, avec des zooms sur des habitats sensibles (forestiers et ripisylves) se retrouvant sur les ENS. Une seconde partie s'est déroulée sur le terrain proche afin de décrire et repérer en conditions réelles des habitats favorables. Différents types de nichoirs ont ensuite été examinés et des détails sur le choix et leur pose ont été donnés.



Projets Plan de Relance engagés par le GCP

Actions réalisées en 2022

Perspectives 2023

Valserres (05)

Etude préopérationnelle et travaux de protection d'un gîte dans un bâtiment public

Financé par l'Union européenne-**NextGenerationEU**

Suite à la réalisation d'une étude pré-opérationnelle en 2021, les travaux de protection ont été effectués. Un périmètre grillagé a été installé autour du gîte accueillant la colonie de Grand rhinolophe et de Murin à oreilles échancrées. Une porte blindée a également été posée pour fermer l'entrée supérieure du bâtiment. Ces travaux se sont déroulés au début de l'année 2022, avant l'arrivée de la colonie. Lors du retour des Chiroptères, une étude post-travaux a été réalisée afin d'étudier l'impact des travaux sur leur comportement. Cette étude a démontré le succès de l'aménagement étant donné que la colonie était toujours présente et surtout qu'aucune gêne pour franchir l'obstacle n'a été observée!

Les suivis de la colonie seront réalisés en partenariat avec l'association Vesper'Alpes. Ils permettront de suivre l'évolution des populations du gîte et d'estimer à long terme les bénéfices et l'efficacité

de l'aménagement.





Périmètre grillagé de Valserres © Morgane TETU / GCP

Colonie en post travaux Valserres © Nils PERONNET / GCP

Actions réalisées en 2022

Veynes (05)

« Mise en tranquillité de trois mines de la commune de Veynes et panneaux de sensibilisation »

Financé par l'Union européenne-

NextGenerationEU

Ce projet vise à mettre en tranquillité trois site à chauvessouris sur la commune de Veynes.

Les différentes actions entreprises dans ce projet sont les suivantes:

- Suivi hivernal dans les mines avant la fermeture
- Etude comportementale avant la fermeture
- Etude d'incidence Natura 2000 en préalable des travaux
- Réalisation des travaux : fermeture par des grilles de 3 entrées de mines
- Création de deux panneaux de sensibilisation (format 100x80 cm)

Perspectives 2023

- Suivi hivernal après la pose des grilles, en partenariat avec Vesper'Alpes
- Pose des panneaux de sensibilisation avec la mairie de Veynes
- Fin du projet en juin

Fermeture d'une mine à Veynes © Anne PARIAT / GCP



Page 14 Les Ailes du Nyctéribie



Projets Plan de Relance engagés par le GCP (suite)

Actions réalisées en 2022

Chorges (05)

Conservation physique d'un gîte majeur de Grands rhinolophes, suivi de la colonie et sensibilisation des citoyens aux Chiroptères sur la commune de Chorges

Avec le soutien financier de France Relance et de l'Office français de la biodiversité Financé par l'Union européenne— NextGenerationEU Le projet mené à Chorges s'inscrit dans un objectif de conservation de l'espèce du Grand rhinolophe.

Les différentes actions entreprises dans ce projet sont les suivantes :

- Restauration de bâtiments agricoles appartenant au GCP
- Exposition kakémono au camping municipal de Chorges, en juillet et août
- Animation lors de la nuit internationale de la chauve-souris
- Réalisation de prospections Chiroptères dans le patrimoine bâti sur la commune
- Suivi de la colonie de Grands rhinolophes en période de reproduction
- Installation d'appareils mesurant la température dans les bâtiments afin d'établir des préconisations d'aménagements futurs

Perspectives 2023

- Analyse des données issues des appareils de suivi
- Suivi de la colonie en juillet
- Rédaction des préconisations d'aménagement
- Rédaction du rapport « Ville et Village »



Bâtiments après restauration en 2022 © Sophie HEUDE / GCP



Juvéniles de Grand rhinolophe et Murins à oreilles échancrées en juillet 2022 © Lou LONCKE

Actions réalisées en 2022

Arles (13)

« Conservation d'un gîte sur Arles, en Camargue »

Financé par l'Union européenne— NextGenerationEU Découvert en 2007 et suivi annuellement depuis, ce gîte de Camargue abrite une colonie de reproduction avec d'importants effectifs de Grand rhinolophe et de Murins à oreilles échancrées. Ce bâtiment s'est beaucoup dégradé durant ces quinze dernières années avec notamment la chute d'une partie du toit. La seconde partie risquait de s'écrouler à tout moment, mettant en péril ce gite majeur d'enjeu national pour la reproduction. En 2022, dans le cadre du projet France Relance, une concertation a donc eu lieu avec les propriétaires du site pour la conservation de la colonie. Celle-ci a permis de programmer des travaux pour la rénovation de la partie restante en 2023. Elle a également découlé sur la mise en place d'une ORE (l'Obligation Réelle Environnementale et un dispositif foncier de protection de l'environnement), la première de la région pour les chauves-souris!

Perspectives 2023

Les travaux de rénovation du bâti se sont terminés au début de l'année 2023. Le suivi quotidien de la colonie grâce à des appareils et l'observation des routes de vol permettront d'estimer la réussite des travaux. L'ORE devrait également être signée au début de l'année 2023. Le suivi annuel de la colonie continuera d'être réalisé.



Projets Plan de Relance engagés par le GCP (suite et fin)

Actions réalisées en 2022

Brusquet (04)

Restauration d'un réseau de gîtes à Petits rhinolophes et étude de l'utilisation du territoire (04)

Avec le soutien financier de France Relance et de l'Office français de la biodiversité Financé par l'Union européenne— NextGenerationEU Une expertise de 3 chapelles et églises a été mise en œuvre sur la commune du Brusquet et ses alentours. Deux bâtiments ont été identifiés comme très favorables aux Chiroptères et pourront être aménagés pour les accueillir.

Des aménagements ont été mis en place dans un des deux gîtes estivaux des Petits rhinolophes. Lors du suivi estival, la population avait doublé par rapport aux effectifs de l'année 2021!

Une étude télémétrique de recherche de gîtes a été menée et a permis la découverte de 5 nouveaux gîtes à Rhinolophes. Une animation pour la Nuit internationale de la Chauve-souris s'est également déroulée au Brusquet.

Perspectives 2023

- Création d'un livret sur la prise en compte des chauves-souris dans la rénovation du patrimoine bâti et présentation à la mairie du Brusquet
- Rénovation d'une des chapelles
- Animations avec les scolaires
- Suivi des gîtes à Petit rhinolophes durant l'été







Ci-contre et au-dessus : Gîte après aménagement © Morgane TETU / GCP

Ci-dessus : Animation pour la Nuit de la chauves-souris, Brusquet 2022 © Delphine QUEKENBORN / GCP

Tous ces plans de relances sont subventionnés par France Relance financée par l'Union européenne – NextGenerationEU.

Page 16

Les Ailes du Nyctéribie



Parc National des Calanques - Convention de partenariat 2022

Dans le cadre de la convention de partenariat entre le Groupe Chiroptères de Provence (GCP) et le Parc national des Calanques, plusieurs actions ont été menées en 2022. Ce partenariat a pour objectif d'améliorer les connaissances sur les Chiroptères dans le Parc, notamment dans le cadre de projets appliqués, pour mieux concilier activités humaines et enjeux chiroptérologiques.

Diagnostic de falaise

Un diagnostic des enjeux chiroptérologiques a été mené sur les falaises du site du Vallon de l'Aiguille . L'objectif était d'estimer les potentialités d'accueil de ces falaises afin de prendre en compte leur intérêt chiroptérologique éventuel lors des demandes de rééquipement des voies d'escalade du secteur.

Concrètement, les voies du Vallon de l'Aiguille ont été observés à la jumelle afin d'identifier des microhabitats favorables aux chauvessouris (fissures, écailles, plaques...), voire des individus ou des indices de présence. L'une des voies d'escalade ciblée pour un rééquipement a été

observée à la caméra thermique et des écoutes actives d'ultrasons ont été réalisées à proximité. L'étude conclut que le secteur offre relativement peu de micro-habitats favorables aux chauves-souris dans ces falaises.

Capture dans une grotte

Une capture a été réalisé dans une grotte des Calanques fin octobre 2022, en période théorique de swarming, c'est-à-dire la période d'accouplement des chauves-souris. Au total, 4 espèces ont été capturées: 34 Oreillards gris, 3 Pipistrelles communes, 2 Minioptères de Schreibers et 2 Murins cryptiques. Cette grotte pourrait correspondre à un site de swarming.

Des analyses acoustiques d'enregistrement de SM4 ont également été réalisées dans le cadre de ce partenariat.







Ci-dessus :

Filet de capture © Emmanuel COSSON / GCP Capture d'un Minioptère de Schreibers @ Emmanuel COSSON / GCP

Ci-contre

Investigations avec caméra thermique © Anne PRACHE / GCP



Pré-diagnostic de bâtis dans le cadre d'un projet de Piste cyclable sur la commune de Saint Jeannet (06)

Le Conseil départemental des Alpes-Maritimes (CD06) a sollicité le Groupe Chiroptères de Provence afin d'évaluer la présence de chauves-souris et de déterminer les enjeux biologiques sur l'ensemble des ouvrages d'art et d'établir des préconisations.

Cette étude d'un an a été commandée en janvier 2023. Un pré-diagnostic a été effectué en juillet 2022, permettant de déterminer le niveau des enjeux biologiques (faible à fort) en fonction des gîtes potentiels étudiés.

Un diagnostic plus complet sur la zone d'étude et notamment sur un tunnel ferroviaire a été préconisée par le GCP à la suite du pré-diagnostic.

Epilogue à ce suivi :

Fin septembre 2022, un des propriétaires voisins d'un des sites étudiés a alerté le GCP sur le passage d'un service

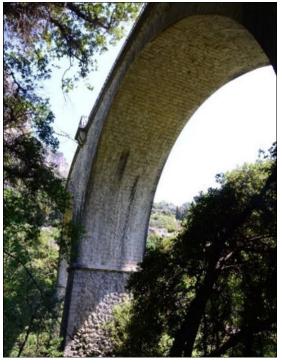
de démoustication autour de chez lui, suite à des cas de dengue à Saint-Jeannet. Le GCP a donc prévenu le Département et les organismes concernés par cette démoustication afin d'éviter la zone étudiée.

Ce problème a été remonté à Catherine BABY, bénévole et membre du Conseil d'Administration du GCP, proche du site. Son implication a permis de suivre les évènements au plus tôt et d'obtenir la carte de la zone de démoustication

pour s'assurer que la zone étudiée n'allait pas être impactée.

Lors de son passage en septembre 2022, 8 chauves-souris ont été comptées dans un tunnel, dont 2 Petits rhinolophes et 3 Minioptères.

Les espèces recensées sont inscrites dans les Annexes II et IV de la Directive Habitat Faune-Flore et présentent des enjeux régionaux de conservation Fort (Petit Rhinolophe) et Très Fort (Minioptère). Elles n'avaient pas été observées lors du pré-diagnostic, et ont permis de compléter les connaissances du GCP sur les sites.



Viaduc vu du dessous © Emmanuel COSSON / GCP



Viaduc vu du dessus © Emmanuel COSSON / GCP



Petit rhinolophe observé dans le tunnel © Catherine BABY / GCP



Minioptères observés dans le tunnel © Catherine BABY / GCP

Page 18

Les Ailes du Nyctéribie



Travaux pour la protection d'un gîte majeur sur la commune de Jouques (13)

Le GCP travaille depuis de nombreuses années à la protection d'un gîte majeur reconnu d'intérêt international sur la commune de Jouques (13). Cette grotte fait partie d'un écocomplexe de cavités à chauves-souris de la confluence Durance — Verdon. Au total, 12 espèces ont été contactées sur le site dont 6 sont inscrites aux annexes II et IV de la Directive « Habitat Faune Flore ».

Afin de protéger ce site exceptionnel, la Région Sud a financé la mise en place d'un Arrêté de Protection de Biotope (APB) dans le cadre du PRAC.

Plusieurs réunions de concertation avec les acteurs concernés ont permis de définir un périmètre ainsi qu'un règlement spécifique aux exigences et à l'usage de cette cavité. La procédure pour l'APB est encore en cours et devrait se terminer en 2023.

Outre une protection règlementaire, une protection physique a été réalisée afin de limiter la fréquentation. Deux périmètres grillagés ont ainsi pu être posés en 2022 autour des différentes entrées grâce à un financement franco-européen dans le cadre d'un contrat Natura 2000 (financement géré par la DDTM13). Ce type de dispositif n'est pas 100% imperméable mais permet d'éviter les intrusions dans la majeure partie des cas. Cependant, le périmètre a été par deux fois dégradés sur les six derniers mois. Les réparations ne sont pas financées dans le contrat Natura 2000 ; le GCP étant responsable de l'entretien du dispositif pour les 5 prochaines années, celles-ci seront à nos frais.

Ces mesures de protection n'auraient pu être déployées sans l'accord des propriétaires, le soutien du Grand Site Concors Sainte-Victoire et de la municipalité de Joucques, ainsi que la contribution du Comité Départemental de Spéléologie des Bouches-du-Rhône.

Nous tenons à les remercier pour leur confiance et leur engagement pour la protection des Chiroptères.



Ci-dessus : Périmètre grillagé © Chloé PRIEUR / GCP



Illustration : Mexis NOUAILHAT



Périmètre grillagé © Chloé PRIEUR / GCP



Dégradation sur le périmètre grillagé © Chloé PRIEUR / GCP



Étude pour la mise en place d'une trame noire dans le Parc naturel régional des Alpilles (13)

Le Parc naturel régional des Alpilles (PNRA) situé sur le département des Bouches-du-Rhône constitue un territoire reconnu à l'échelle nationale et internationale comme exceptionnel par la richesse de sa biodiversité, la qualité de ses paysages et de son patrimoine culturel. Le Parc se situe à un carrefour biogéographique disposant d'une biodiversité nocturne très riche dont de nombreuses espèces de Chiroptères à fort enjeu de conservation.

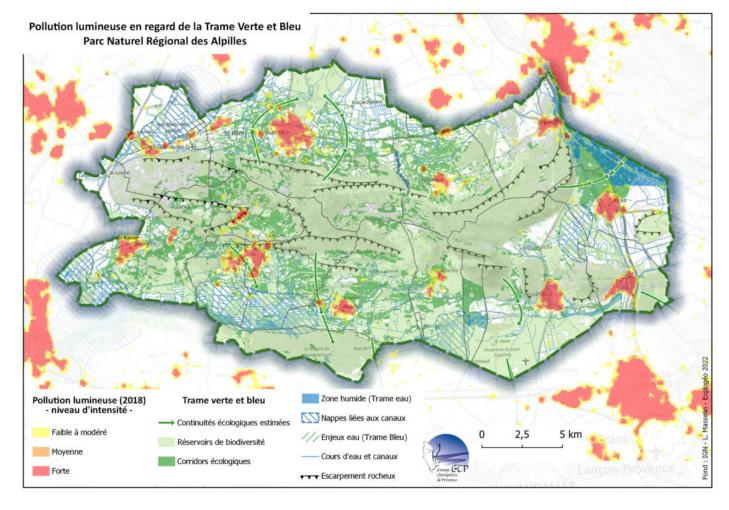
Comme de nombreux territoires, le PNRA est soumis à la pollution lumineuse à diverses échelles. La lumière artificielle a un impact négatif sur la biologie de plusieurs espèces. Désorientation, attraction, répulsion, collision, augmentation de la prédation, destruc-

tion de la ressource alimentaire, perturbation des migrations, de la reproduction, de la pollinisation, ou tout simplement modification de l'alternance jour/nuit; les effets de la pollution lumineuse sur la faune, la flore et l'humain sont nombreux.

Engagé dans la mise en œuvre de la Trame verte et bleue sur son territoire, le Parc naturel régional des Alpilles s'est emparé des enjeux concernant la trame noire.

En effet, le territoire du PNRA fait partie des secteurs prioritaires (points noirs) pointés dans le Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE). C'est pourquoi le PNRA a mandaté le Groupe Chiroptères de Provence (GCP) afin de travailler sur la mise en place d'une trame noire sur le périmètre du Parc.

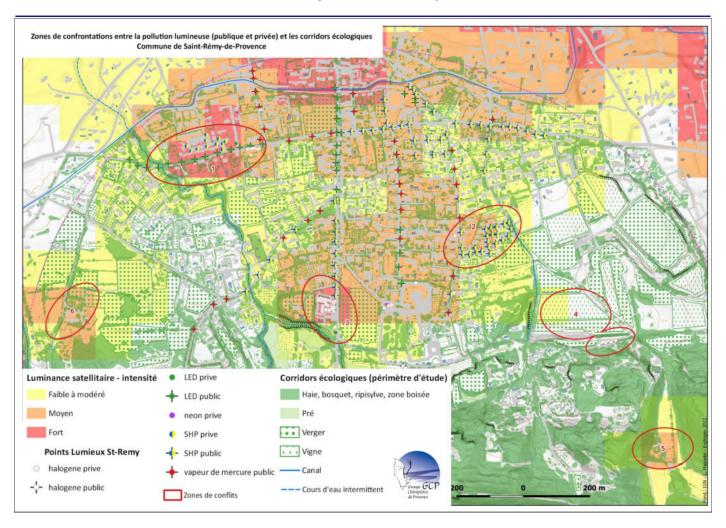
Ce premier travail financé par la Région Sud a eu pour objectif de synthétiser les connaissances actuelles concernant le niveau de sensibilité à la lumière artificielle des Chiroptères et de travailler à l'échelle d'un site atelier (commune de Saint-Rémy-de-Provence) sur une trame noire dans la limite de 1km autour des gîtes identifiés.



Page 20
Les Ailes du Nyctéribie



Étude pour la mise en place d'une trame noire dans le Parc naturel régional des Alpilles (13) (suite et fin)



Ce projet nous a permis:

- 1) D'identifier les secteurs préservés de la pollution lumineuse et les secteurs problématiques à l'échelle du PNRA dans l'optique de la préservation de la fonctionnalité des habitats utilisés par la faune nocturne, notamment pour les espèces de Chiroptères.
- 2) De proposer une méthodologie d'identification de la pollution lumineuse à Saint-Rémy-de-Provence et apporter des préconisations sur les mesures à mettre en œuvre localement.

Ce travail s'est clôturé par une réunion de restitution avec plusieurs acteurs en lien avec cette problématique sur la commune de Saint-Rémy-de-Provence. Cette dernière va tenir compte de nos préconisations notamment sur les températures de couleur qui ne devraient pas excéder 2200 Kelvin dans les secteurs proches de la colonie. L'extinction en cœur de nuit n'est pas encore envisagée.

Dans la continuité, nous travaillons actuellement sur l'étude des routes de vols des chauves-souris sur la commune. Cette nouvelle étude, financée par le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, permettra de préciser nos préconisations en tenant compte des corridors avérés qu'empruntent les Chiroptères.

Groupe GCP Chiraptères de Provoce

Études naturalistes et conservation

État initial d'une cavité des gorges de la Siagne (06)

Les premières observations de Chiroptères dans cette cavité située dans les gorges de la Siagne datent de 1977. A partir de 2000, le GCP a débuté un suivi régulier des populations. Ce gîte d'intérêt international abrite 4 espèces annexe II de la directive Habitat-Faune-Flore en période de mise bas: le Minioptère de Schreibers, le Murin de Capaccini, le Petit Murin et le Rhinolophe euryale. Les dérangements importants causés par la fréquentation humaine massive de cette grotte (notamment due à la pratique de l'escalade ainsi qu'à la présence de zones de bivouac) ont provoqué une chute importante des effectifs. C'est ainsi qu'en 2014, aucun individu n'a été observé en période de mise bas. Les efforts de conservation menés depuis avec notamment la mise en place d'une protection physique du site (2010 & 2020), la création d'un Arrêté de Protection de Biotope (2014) et le déséquipement des voies d'escalade (2018 & 2019) semblent porter leur fruit, car une augmentation des effectifs a été obser-

vée en 2020.

Afin d'améliorer les connaissances chiroptérologiques de cette cavité et d'évaluer l'efficacité des mesures de conservation mises en place, un suivi chiroptérologique et une veille de la fréquentation humaine ont été réalisés en 2021 et 2022. Ces actions sont financées dans le cadre de mesures compensatoires liées à la construction de l'hôtel Vista Palace à Roquebrune-Cap-Martin (06).

Ce suivi a permis de mettre en évidence ou de confirmer l'utilisation de la grotte par :

Le Grand rhinolophe en période d'estivage et de transit automnal;

Le Minioptères de Schreibers en transit automnal et en hibernation ;

Le Petit rhinolophe en hibernation ;

Le Rhinolophe euryale à toutes les saisons, avec des effectifs observés en périodes de transit automnal et printanier parmi les plus élevés jamais recensés dans cette cavité à ces périodes.

Les caractéristiques thermiques des salles abritant la colonie de reproduction ont été mesurées et répondent parfaitement aux besoins connus de ces différentes espèces en période de mise bas et de transits.

L'étude a également montré que les mesures de protection de la grotte sont efficaces. En effet, sur plus d'un an de suivi, aucune trace de fréquentation humaine autre que celles des salariés du GCP n'a été identifiée. Malgré tout, l'importante colonie mixte de mise bas n'a pas été observée en 2022. Si les effectifs de Murin de Capaccini, Grand/Petit murin et Rhinolophe Euryale ont été retrouvés dans un gîte à proximité du site, ceux du Minioptères de Schreibers restent manquants. Le GCP prévoit de nombreuses actions dans les années futures afin d'améliorer les connaissances du réseau de gîtes des Gorges de la Siagne et, pourquoi pas, découvrir un nouveau site de mise bas du Minioptères de Schreibers!



Rhinolophe Euryale dans la cavité © Yannick LONG / GCP

Rhinolophes Euryales dans la cavité © Théo DEFRANCQ / GCP



Page 22

Les Ailes du Nyctéribie



Projet de mise en tranquillité de trois galeries à Ensuès-La-Redonne sur la Côte Bleue (13)

L'inventaire Natura 2000 du site Côte bleue - chaîne de l'Estaque réalisé en 2021 par le GCP a permis de découvrir trois galeries sur la commune d'Ensuèsla-Redonne (13). Trois espèces fréquentent le site dont a minima deux d'entre elles en annexe II & IV de la Directive Habitat Faune Flore à savoir le Minioptère de Schreibers et le Grand rhinolophe. L'Oreillard gris est également présent. Le pic de fréquentation se situe durant les périodes de transit printanier et automnal. Cette découverte est inédite dans ce secteur fortement fréquenté et dégradé, et plus encore pour ces deux espèces. Compte tenu du nombre élevé de désertions de gîtes relevés sur le département, essentiellement en raison des dérangements et de la dégradation des habitats, la protection de ce site est indispensable.

Afin de le protéger, la Métropole Aix Marseille Provence (MAMP) finance le GCP sur les axes suivants :

 Etat initial dans le but de comprendre l'utilisation des galeries par les chauves-souris (espèces, période de fréquentation, salles occupées, nombre d'individus, etc.)

- Etude des routes de vol en sortie de gîte et proposition d'un système de fermeture adapté pour ne pas entraver les déplacements des chauves-souris,
- Rédaction du cahier des charges relatif à la fermeture des galeries,
- Montage d'un contrat Natura 2000.

Deux des entrées de galerie se situent sur le site Natura 2000 et appartiennent au Conservatoire du Littoral (CDL). La troisième entrée se situe chez un propriétaire privé. L'animatrice Natura 2000 et le CDL échangent avec lui pour un mandat autorisant la réalisation des



Oreillard dans les galeries © Chloé PRIEUR / GCP

La prochaine étape du projet sera la fermeture effective des galeries. Ce travail dépendra de la validation d'un financement Natura 2000 pour deux des galeries. Le financement de la troisième galerie est à l'étude.





Grilles factices dans le cadre de l'étude de faisabilité (à gauche) et entrée d'une des galeries (à droite) © Chloé PRIEUR / GCP



Prospection sur le site Natura 2000 « Chaîne de l'Etoile et massif du Garlaban »

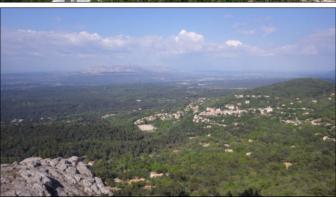
Le site N2000 « Chaîne de l'Etoile et massif du Garlaban » est un secteur qui, historiquement, a accueilli l'une des plus belles populations de Chiroptères de la région PACA sur son complexe de cavités. Une étude réalisée par le GCP en 2003 avait permis d'actualiser sommairement les données et stipulait que la mise en tranquillité des sites souterrains devait être l'objectif prioritaire sur la zone et à proximité. En 2007, le DOCOB du site précisait en outre qu'au regard de la disparition sur le site de particulièrement plusieurs espèces rares en France, il faudrait s'attacher à suivre tout particulièrement les Chiroptères.

C'est dans ce contexte que le GCP a été mandaté par la Métropole Aix-Marseille -Provence pour réaliser un inventaire des cavités souterraines du site et pour déterminer les enjeux chiroptérologiques en vue de l'actualisation du DOCOB. Ces actions s'inscrivent égale-

ment dans la stratégie de conservation des Chiroptères de l'aire marseillaise du GCP.

Ainsi en 2022. 72 cavités du site sur 124 pré-identifiées ont été prospectées en période de transit printanier et de transit automnal. Trois nouvelles cavités ont également découvertes. prospections ont été réalisées grâce à l'aide de 6 bénévoles du GCP et de l'association Fiber Nature pour la prospection des cavités verticales.





Prospection chaîne de l'Etoile et massif du Garlaban © Théo DEFRANCQ / GCP

Au total, 9 cavités ont révélé un enjeu très élevé et 18 un enjeu élevé.

Un Grand rhinolophe, espèce qui n'avait pas été contactée depuis plus de 10 ans dans le secteur, a notamment été observé dans une grotte et des Oreillards ont été observés dans trois grottes difféinventaires rentes. Des acoustiques ont également été réalisés lors de la période de transit printanier, au cours desquels 11 espèces ont été contactées dont une à enjeu régional de conservation très fort - le Minioptère de Schreibers - et quatre à enjeu régional fort : la Grande Noctule, le Grand rhinolophe, le Molosse de Cestoni et le Petit rhinolophe.

Cette étude a donc permis de montrer l'importance des cavités du secteur pour les Chiroptères et de hiérarchiser les enjeux par cavité afin de mettre en place une stratégie de conservation adaptée. Le but étant de reconstituer un réseau de sites souterrains non dérangés. A cette fin, des mesures de gestion spécifiques à chaque grotte ont été proposées. Cette étude a également permis de contacter une nouvelle espèce sur le site : la Grande Noctule et d'en identifier une autre qui n'avait pas été contactée dans le secteur depuis plus de 50 ans : le Petit rhinolophe! Une cavité à enjeu particulièrement élevé a également été redécouverte lors de ces prospections. À noter que, suite à cette étude des travaux de conservation et d'amélioration des connaissances vont être réalisées sur deux grottes du secteur en partenariat avec les acteurs locaux.





Biocorrosions et Oreillard sp. © Jean CAROLINE / Fiber Nature

Page 24

Les Ailes du Nyctéribie



Suivi vidéo en direct d'une colonie de reproduction de Murins à oreilles échancrées

Installée au-dessus de la Durance, une colonie de **150 à 180 femelles de Murins à oreilles échancrées** gîte entre mai et septembre dans un ouvrage d'art à proximité d'Avignon. Découvert en 2014, ce groupe d'estivantes est depuis fidèle à ce lieu, où elles semblent se reproduire chaque année.

Ainsi, lorsque des travaux de rénovation de cet ouvrage sont devenus inévitables pour la sécurité des usagers, et qu'une dérogation pour le dérangement d'espèces protégées a été accordée à l'entreprise VINCI Autoroutes en 2020, toute une série de mesures ont été mises en œuvre avec l'aide du GCP afin de limiter l'impact sur cette colonie. Parmi ces mesures, l'adaptation du calendrier des travaux en lien avec les périodes de sensibilité et un suivi vidéo en temps réel de la colonie.

Le suivi vidéo a démarré au printemps 2022. Ce monitoring est réalisé entre mai et septembre (et continuera jusqu'en 2026) à l'aide de deux caméras de vidéosurveillance installées par l'entreprise Noctilio Productions. Ces caméras, branchées sur le secteur, sont connectées à Internet et pilotables à dis-

tance. L'éclairage est quant à lui effectué par des lampes infrarouges, qui se déclenchent dès que l'on se connecte aux caméras ou qu'un mouvement est perçu.

Il est ainsi possible de visionner la colonie en temps réel ou bien encore à postériori, puisque des enregistrements sont également déclenchés automatiquement par détection de mouvements.

Grace à ce dispositif, la colonie est en théorie monitorée en permanence lors de sa présence dans l'ouvrage. L'objectif de cette mesure est de s'assurer de l'absence de dérangement et de pouvoir réagir immédiatement si un problème est constaté. Elle permettra également de déterminer précisément la date des mises bas, de compter les individus, mais aussi d'observer leur fonctionnement dans le gîte ainsi que leurs horaires, notamment pour leur sorties et retours au gîte.

Le dispositif a bien fonctionné pendant le printemps 2022 et a permis de suivre la colonie jusqu'au 13 juin, date à la laquelle cette dernière s'est déplacée dans l'ouvrage, hors du champ de vision des appareils. Ce déplacement a eu lieu simultanément avec un pic de chaleur, ce qui semble l'expliquer puisqu'aucun dérangement n'a été détecté. Une prospection menée le 6 juillet a permis de dénombrer 182 individus, dont 90 juvéniles.

Suite à cette première année de suivi et à ce retour d'expérience, le dispositif va être adapté afin d'être déplaçable, ce qui devrait permettre un suivi effectif de la colonie même en cas de migration dans l'ouvrage. Une de nos craintes reste cependant les températures de plus en plus élevées, indépendamment des travaux de rénovation, puisque cette année le thermomètre est monté jusqu'à plus de 34°C dans la structure, ce qui est bien au-dessus de la zone de confort de l'espèce qui se situe norma-lement entre 20 et 25°C.



Colonie de Murins à oreilles échancrées observée grâce au suivi vidéo © Noctilio Productions

Murins à oreilles échancrées © Tess NOREL / GCP



PRAC Actions 2022 et perspectives

Depuis plusieurs années, l'animation du Plan Régional d'Actions en faveur des Chiroptères (PRAC) est soutenue par la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Provence-Alpes-Côte d'Azur (DREAL PACA : 10 000 € pour la coordination du plan) et la Région SUD (50 000 € sous forme d'Appels à Projets

(AAP) Biodiversité).

Au cours de l'année 2022, les actions financées par la DREAL PACA, soit l'animation du PRAC, a été marquée par l'organisation d'un comité de pilotage, d'un comité technique sur le Murin de Bechstein, et par la création et mise à disposition de deux outils dédiés au

réseau régional : un google groups « PRAChiro PACA », et une plateforme des projets en faveur des Chiroptères à compléter par les partenaires. Cette plateforme a vocation à rassembler une liste de projets régionaux et faire bénéficier d'autres acteurs de retours d'expériences sur toutes les thématiques concernées par le PRAC.

	Organisation d'un comité de pilotage
	Tenue d'un comité technique sur le Murin de Bechstein
DREAL PACA	Plateforme des actions régionales en faveur des Chiroptères
	Newsletter : 1/ Actualités régionales, 2/ Actualités nationales, 3/ Aller plus loin: participer et se former

Les actions 2022 financées par la Région Sud ont été les suivantes :

	Action 1 – Animation des SOS
	Action 2 - Conventions refuges
	Action 3 - Assistance technique et scientifique Parcs naturels régionaux
DECION Cod	Action 4 – Soutien des démarches d'agroécologie et mise en relation des réseaux
REGION Sud	Action 5 – Finalisation du catalogue des actions de conservation
	Action 6 – Recherche du Murin de Bechstein en ripisylve
Action 7 – Etude post-protection physique : état des populations de Chiroptè	Action 7 – Etude post-protection physique : état des populations de Chiroptères
	Action 8 – Etat initial et identification des mesures de protection d'un gite majeur

Parmi les projets notables ayant démarré en 2022, l'action 3 d'assistance technique et scientifique aux Parcs naturels régionaux a par exemple permis d'assister le PNR du Verdon et l'ONF à la réalisation d'un diagnostic d'aménagement d'une ancienne maison forestière en gite à Petits rhinolophes. Les travaux d'aménagements devraient avoir lieu en 2023. L'action 4 « agroécologie » a notamment permis de rencontrer des agriculteurs afin de leur proposer et de tester un outil de diagnostic écologique de leurs exploitations, évaluant les éléments favorisant ou non la présence de Chiroptères.

Le GCP a aussi pu initier un bilan post protection, permettant de dresser un état des lieux sur une cavité fermée à l'aide de grilles depuis 2018, et ainsi étudier et constater l'efficacité des mesures de protection mises en place.

Les projets proposés à la Région Sud pour répondre aux objectifs du Plan Régional d'Actions en 2023 sont les suivants: étude des signaux acoustiques du Rhinolophe euryale; coordination d'acteurs en vue de la mise en œuvre d'un Plan d'Actions Chiroptères sur le territoire Roya / Bevera; accompagnement de collectivités dans la

gestion de sites à Chiroptères; assistance technique et scientifique auprès des PNR sur la thématique pollution lumineuse.

Le GCP remercie la Région Sud et la DREAL PACA pour leur soutien indéfectible au PRAC depuis de nombreuses années. Grâce à ce soutien indispensable, l'aide auprès des acteurs régionaux et surtout la préservation concrète des chauves-souris et de leur milieu de vie sont possibles.

Page 26

Les Ailes du Nyctéribie



Suivi sanitaire des Chiroptères

Des populations entières de Chiroptères peuvent subir une mortalité massive, comme en 2003 où près de 60% des populations européennes de Minioptères sont mortes en quelques semaines, ce sont des centaines de milliers d'animaux morts. La cause exacte n'a pas été déterminée. Un tel évènement pourrait se reproduire.

Les méthodes de surveillance des maladies des Chiroptères tendaient jusqu'à présent, comme pour beaucoup d'autres espèces sauvages, à prioriser la détection de maladies affectant l'homme et les animaux domestiques, au détriment de celles impactant leurs populations (Grogan et al., 2014). Or les épizooties représentent un enjeu fort pour les populations de Chiroptères.

La surveillance, impliquant un réseau de référents, permet une forte réactivité en cas de mortalité, par la collecte des données et la détermination des causes.

La veille sanitaire participe à l'objectif de conservation des populations des espèces prioritaires, grâce à la mise en place de réseaux d'épidémiosurveillance. En France, en cas de mortalité massive ou suspecte de Chiroptères, des **procé**-



Illustration: © Rémi MAYNEGRE

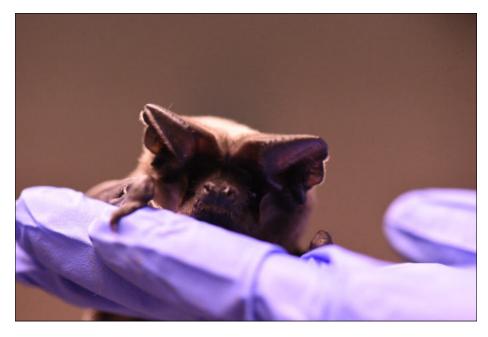
dures ont été mises en place avec l'OFB (Office française de la biodiversité) via le système d'alerte « Surveillance de la Mortalité Anormale des Chiroptères » ou avec l'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail), formalisées dans une convention nationale avec la Société Française d'Étude et de Protection des Mammifères (SFEPM).

Le GCP anime ce système d'alerte nommé SMAC en Région PACA, répondant à l'action 2 du PRAC. Il est depuis 2022 Centre relai régional cadavres ; autorisé à stocker et transporter des spécimens de Chiroptères à des fins scientifiques. Ainsi, via un financement du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, le GCP travaille à la création d'une organothèque, d'un protocole de rapatriement et d'orientation des cadavres, et à l'organisation du réseau départemental. Ce travail a vocation à être adapté à toute la région PACA.

Un épisode marquant en région Paca s'est produit en 2022, avec la chute de plus d'une centaine de juvéniles de Molosses sur la commune de Nice, et un taux de mortalité important.

Ces jeunes Molosses, ont été récupérés au sol à raison d'une dizaine par nuits pendant plus de deux semaines.

Le protocole mortalité anormale a été déclenché, et l'enquête menée par le GCP et par le réseau SMAC est toujours en cours. Cet épisode sera un précieux retour d'expérience dans le cadre de l'amélioration de la veille sanitaire et donc des connaissances sur la santé de nos protégées.



 $\textit{Juv\'enile Molosse de Cestoni en d\'etresse} \ @ \textit{Alexia ETLIN / GCP}$



SOS

Comme chaque année, le GCP poursuit son action de médiation dans le cadre du Plan Régional d'Actions en faveur des Chiroptères, grâce au soutien de la Région Sud. L'année 2022 a été encore une fois riche en contacts dans le cadre des SOS Chiroptères. En effet, l'année se clôture par 310 demandes de conseils, par téléphone (239), par mail (57) ou encore par SMS (30). Notons que l'année 2022 a été marquée par un épisode important de chute de juvéniles sur une colonie de Molosses de Cestoni sur Nice. Plus d'une centaine de jeunes a été récupérée au sol et les survivants sont encore en soins à ce jour.

Un protocole « Mortalité
Anormale » a été déclenché
par le GCP, l'étude est toujours en cours pour expliquer
ce phénomène et trouver des
solutions afin qu'il ne se reproduise plus.

Cet épisode a mobilisé tout le réseau faune sauvage régional et national : Centres de soins, ANSES, OFB, Laboratoires départementaux, bénévoles, commune de Nice et Métropole NCA. Le GCP tient à remercier tous ces ac-

teurs pour leur coopération, leur réactivité et leur mobilisation.

Le GCP reçoit des appels SOS toute l'année, de janvier à décembre. Les mois d'avril à septembre 2022 ont cependant concentré la plupart des SOS Chiroptères et le pic d'appels reste le mois de juillet. Les SOS proviennent de toute la région PACA. En 2022, le plus grand nombre provenait des Bouches-du-Rhône. Ce nombre important d'appels et l'augmentation des demandes de renseignements nous laisse penser que de plus en plus de personnes se préoccupent des chauves-souris, ce qui est très encourageant pour les années à venir, mais aussi que les animaux montrent des signes de fragilité, peut-être liés conditions climatiques geantes. Les motifs sont divers et variés mais concernent pour la grande majorité des individus en difficultés, des problèmes de cohabitation et des demandes d'informations sur les chauves-souris. En fonction des problématiques, nous essayons soit d'intervenir directement par téléphone, soit de faire appel à notre réseau de bénévoles, d'autant plus lorsqu'il s'agit de problèmes de cohabitation. En cas de chauves-souris en difficulté, nous prodiguons des conseils concernant les pre-

miers soins et, quand cela est nécessaire, nous orientons la personne vers le centre de sauvegarde de la faune sauvage le plus proche. Concernant les problèmes de cohabitation, le plus souvent, un simple échange avec les particuliers inquiets à l'idée d'héberger chez eux de curieux mammifères volants permet de les rassurer, mais une présence physique est nécessaire pour solutionner les cas les plus difficiles. Parce que le contact humain sera toujours plus rassurant, nous souhaiterions pouvoir assurer plus de déplacements chez les particuliers. Certaines missions médiation SOS sont assurées par des salariés du GCP, mais pour répondre à ces nombreuses demandes sur toute la région, le GCP recherche et forme des bénévoles « médiateurs chauves-souris ».

Pour plus d'informations, diffuser ou remplir le formulaire d'adhésion, rendez-vous sur :

https://docs.google.com/spreadsheets/d/1f0dt4VhkRDWJDHQCz5wyoVUSVoIpaxa1 dScYGCqL8M/edit?usp=sharing





SOS été 2022 : une famille dérangée par du guano compte 500 chauves-souris dans le haut-vent. Après un travail de sensibilisation, la famille décide de conserver la colonie et de réaliser des aménagements pour améliorer leurs conditions d'accueil © Alexia ETLIN / GCP

Page 28 Les Ailes du Nyctéribie

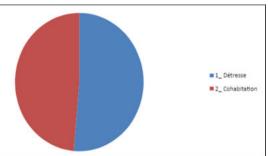


SOS (suite)



Formation GCP à destination des bénévoles SOS Médiation

Répartition des SOS en 2022 pour individus en détresse (en bleu) et problèmes de cohabitation (en rouge)



Conventions Refuges

Les populations de chauves-souris en France ont, dans leur grande majorité, régressé ces dernières décennies.

Les raisons sont multiples :
l'artificialisation des sols, la
pollution lumineuse, la destruction et la fragmentation de
leurs habitats, l'agriculture intensive, l'emploi massif de
produits chimiques, etc.

Animal paisible et discret, il n'est malheureusement pas encore assez pris en compte lors des travaux de rénovation des bâtiments ou d'entretien des jardins, bien souvent par méconnaissance de l'espèce ou parce que les propriétaires ne sont pas au courant de leur présence. Outre ces motifs, les chauvessouris sont toujours victimes des légendes urbaines qui peuvent engendrer des craintes, voire des peurs phobiques irrationnelles.

Bien que toutes les chauves-souris soient protégées en France, ces idées reçues ont la peau dure et mènent parfois à des destructions de colonies entières, d'où l'importance de travailler à des actions de sensibilisation. Les chauves-souris font cependant l'objet de plus en plus de suivis et suscitent un intérêt nouveau de la part des particu-

liers, des entreprises et des collectivités. Leur régime alimentaire à base d'insectes leur confère une « utilité » aux yeux des propriétaires, qui songent à favoriser leur présence dans le but de réguler les populations de moustiques notamment. La Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (SFEPM), au travers de son programme « Refuge pour les chauvessouris », œuvre en ce sens en proposant d'accompagner toute personne morale ou physique dans la protection de ces espèces.

Des structures relais, telles que le GCP, travaillent à la mise en place de ces refuges, avec l'appui de partenaires tels que la Région Sud ou le Parc naturel régional du Luberon. La signature d'une convention aboutit à un engagement moral entre deux, voire trois parties, et permet d'œuvrer en faveur de la préservation des chauves-souris :

- En réalisant les travaux lorsqu'elles sont absentes;
- En utilisant des produits non toxiques lors des traitements des charpentes;
- En préservant un gîte connu (comble, cavité);

- En favorisant l'accès aux combles et aux caves;
- En supprimant l'emploi de pesticides.

En 2022 au GCP,
15 conventions refuges ont été
signées : 2 avec des collectivités,
4 avec des entreprises privées,
et 9 avec des particuliers.

Ces partenariats permettent à minima d'initier un contact et une prise de conscience de la part de ces différents acteurs et aboutissent parfois à des actions plus poussées avec les signataires. Depuis 2012, plus de 80 conventions refuges ont été signées entre le GCP et différents partenaires privés et publics. Ce programme offre ainsi à tout un chacun la possibilité d'agir concrètement en faveur d'une espèce protégée via le respect de certains engagements simples et peu contraignants tout en bénéficiant des conseils et de l'expertise de la structure partenaire. Alors n'hésitez plus, contribuez à la conservation des chauves-souris en leur offrant le gîte et le couvert!

https://www.sfepm.org/operationrefuge-pour-les-chauves-souris.html



Communication

Petit compte-rendu des activités chiros en 2022 de Cathy BABY

Catherine BABY est une bénévole du GCP particulièrement investie dans les actions de l'association. Voici un petit aperçu des actions qu'elle a pu mener sur l'année 2022. Merci!

Animations auprès de groupes de spéléologie :

- Club Martel, CAF de Nice (28/01)
- Magnan, Nice (03/02)
- Sophitaupes, Valbonne (24/03)
- Commission régionale des spéléologues, ASPA, à Saint Christol d'Albion (30/04)
- Albion (09/10)
- Stage de perfectionnement, ASPA Albion (21/10 et 29/10)

Animations scolaires et grand public :

- Mairie de Saint Sauveur sur Tinée (01/04) et exposition kakémonos (du 01/04 au 08/04)
- 4 classes de 6ème, au collège Vernier (05/04)
- Médiathèque de Valdeblore et exposition des kakémonos (16/04)
- Classes de ^{2nde} au Lycée de la montagne (Valdeblore) et exposition des kakémonos au CDI (27/04)
- Ecole maternelle et primaire de la Bolline-Valdeblore (28/04)
- Ecole des neiges de la Colmiane (28/04)
- Médiathèque Saint Martin Vésubie, animation et soirée d'écoute sur chemin du Puey (25/08)

Agir ensemble pour éclairer mieux - MAMP (13)

La pollution lumineuse est un phénomène mondial qui ne cesse d'augmenter. Les impacts délétères des éclairages artificiels sur l'homme et la biodiversité sont de mieux en mieux connus et documentés (cf. article sur la trame noir dans les Alpilles). Sans que leur intérêt et leur apport sur la qualité de vie ne soient remis en cause, l'augmentation du nombre de points lumineux et leurs impacts négatifs sur la biodiversité ainsi que sur la consommation d'énergie nous amène à nous questionner sur nos pratiques et nos besoins.

Le sujet reste méconnu et trop souvent traité sous le prisme unique des économies d'énergie. Aussi importante que puisse être la réduction de notre consommation d'électricité, le sujet se doit d'être traité dans sa globalité afin de

limiter la fragmentation des habitats ainsi que la perte de biodiversité qui en découle. La rénovation des anciens éclairages énergivores tels que les lampes à vapeur de mercure ou les lampes à Sodium Haute Pression (SHP) par des LED est incontestablement bénéfique sur le plan des économies d'énergie. En revanche, ces choix technologiques ne sont aujourd'hui pas compatibles avec les besoins de la faune nocturne. En effet, ces ampoules sont trop blanches et saturées en lumière bleue, couleur fortement problématique aussi bien pour la faune, la flore que la santé humaine.

Dans le cadre de son Plan Climat, la Aix-Marseille Métropole Provence (MAMP) élabore une « trame noire » à l'échelle du territoire. Dans le but de

sensibiliser différents acteurs à cette problématique et d'insuffler des changements de comportements durables vers une sobriété lumineuse, la MAMP a organisé un cycle de conférences en 2022 « Agir ensemble pour éclairer mieux ». Plusieurs structures, dont le GCP, le Centre d'Etudes et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement (CEREMA) et la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) sont intervenues afin de présenter les grandes thématiques en lien la pollution lumineuse (règlementation, enjeux sur la faune, solutions envisageables, etc.).

https://www.facebook.com/ampmetro pole/videos/577501180661104/

Figure ci-contre:

Évolution de l'éclairage artificiel dans l'ouest de l'Europe.

À gauche: 1992; à droite: 2013. Source: Image and data processingby NOAA'sNational GeophysicalData Center. DMSP data collectedby US Air Force WeatherAgency. Acquisition & Production par la TeleScop





Page 30 Les Ailes du Nyctéribie



Animations Chiroptères

Comme tous les ans, afin de promouvoir les chauves-souris, le GCP a réalisé de nombreuses animations avec différents partenaires.

En voici quelques-unes:

• Des animations scolaires incluses au programme des 6^{ème} du PNR du Luberon ont été réalisées dans : 7 classes au collège de Cabrières-d'Avignon (84), 6 classes à Cavaillon (84) au collège Paul Gauthier, 6 classes à Sainte-Tulle (04) au collège Pierre Girardot. Les élèves se sont montrés très intéressés et les échanges très constructifs autour de la protection de nos amies les chauves-souris.

 Pour la Nuit internationale de la Chauves-Souris, le GCP a mené pour le Parc naturel régional des Alpilles, au Paradou (13), une conférence suivie d'une projection de film et d'une sortie nocturne.

Les animations rencontrent toujours un franc succès!



Bilan des animations sur les Espaces Naturels Sensibles de Vaucluse Période d'avril à septembre 2022

mental de Vaucluse finance le GCP pour mener des Grand rhinolophe »), suivie d'une sortie en extérieur animations dans le cadre des Espaces Naturels Sensibles (animations gratuites pour les participants).

L'ENS de la Pérégrine à Venasque

Le 29 avril 2022, dans le cadre de l'animation pour l'ENS de la Pérégrine à Venasque, le GCP a animé une sortie en extérieur avec au programme : découverte d'indices de présence (guano) dans un cabanon près d'un point d'eau, observation des Petits rhinolophes en sortie de Le 9 septembre 2022, le GCP a réalisé une conférence et gîte puis en vol au niveau du point d'eau. 17 personnes projeté le film « Une vie de Grand rhinolophe ». été présentes pour l'occasion. L'installation d'un panneau de sensibilisation sur les chauves-souris sur le site est prévue pour le printemps 2023 (financement DREAL).

Soirée de La Magie des chauves-souris, à Saint-Saturnin-les-Apt

Le 24 juin 2022, pour la soirée de La Magie des chauvessouris, le GCP a animé une soi-

> Illustration . © Alexis NOUAILHAT

Chaque année et depuis 2015, le Conseil départe- rée en salle (conférence et diffusion du film « Une vie de dans le village et au plan d'eau de Saint-Saturnin les Apt. 18 personnes ont participé à l'animation. Le plan d'eau de Saint-Saturnin les Apt est parfait en temps normal pour l'observation des chauves-souris. Néanmoins, cette année il s'est retrouvé à sec au moment de la sortie, alors qu'il est d'habitude en eau toute l'année.

Soirée Partez à la découverte des chauves-souris et levez le voile sur cet animal mystérieux !, à Gordes

Les animations 2023 sont disponibles sur le lien suivant :

https://www.vaucluse.fr/fileadmin/02 Page accueil-Images/Actualites 2022/mars 2022/Agenda ENS.pdf





Groupe Chiroptères de Provence

Bureau et siège social: 487 Rue des Razeaux, 04230 St Etienne les Orgues

Tel: 04 86 68 86 28

Mail: gcp@gcprovence.org http://www.gcprovence.org ${\sf Facebook:} \underline{{\sf www.facebook.com/GroupeChiropteresdeProvence/}}$

www.gcprovence.org

Partenaires des actions mentionnées dans ce document :

















































































